



Co-funded by the
European Union



RAPPORT COMPARATIF

MODÈLES DE COOPÉRATION ENTRE ÉCOLES PROFESSIONNELLES ET ENTREPRENEURS EN AFRIQUE: CAMEROUN, BURKINA FASO, MADAGASCAR, RWANDA, KENYA

Rapporteur

Madeleine Doris NZOUNDJA NJIKI

Experte principale Cameroun

CFPC LA SALLE

Août 2025

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport comparatif analyse les dynamiques de coopération entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et le secteur privé dans cinq pays africains : le Cameroun, le Kenya, Madagascar, le Burkina Faso et le Rwanda. Dans un contexte régional marqué par un chômage persistant des jeunes, un déficit de compétences pratiques, une forte prédominance de l'économie informelle et une inadéquation chronique entre l'offre de formation et les besoins du marché, les initiatives de collaboration entre écoles et entreprises apparaissent comme un levier stratégique essentiel. Si l'intérêt pour ce type de partenariat est croissant, les résultats des enquêtes montrent que les formes de coopération restent majoritairement ponctuelles, peu formalisées et à faible impact systémique. Les modalités les plus répandues se limitent à l'accueil de stagiaires de courte durée, à quelques visites d'entreprises et à de rares conventions formelles de stage ou d'apprentissage. Les dispositifs plus structurés comme l'alternance, les formations co-construites, l'implication directe des professionnels dans les cursus, ou encore les programmes d'éducation financière et de mentorat, demeurent sous-exploités.

Le Cameroun, par exemple, présente une forte volonté d'engagement des entreprises, mais celles-ci estiment majoritairement insuffisant le niveau technique et les soft skills des diplômés issus de l'EFTP. Le Kenya fait face à une problématique similaire, avec des infrastructures dégradées, des curricula obsolètes et une faible intégration de l'industrie dans les processus pédagogiques. Madagascar, quant à lui, reste dépendant d'initiatives soutenues par des partenaires extérieurs tels que l'OIT ou l'AFD, avec des expériences pilotes prometteuses mais encore isolées. Au Burkina Faso, la coopération est dominée par des stages de courte durée, tandis que des pistes d'innovation sont envisagées, notamment via l'implication de professionnels d'entreprise dans les formations, bien que le manque de financement constitue un frein majeur. Le Rwanda se démarque positivement par l'instauration d'un modèle dual école-entreprise, piloté par le Rwanda TVET Board, et par un investissement notable dans la professionnalisation des enseignants et la numérisation des parcours.

Dans l'ensemble, les principaux défis sont convergents : inadéquation des curricula, participation limitée des entreprises, faiblesse des mécanismes d'évaluation, déficit

d'investissement, et perception sociale encore négative de l'enseignement technique. Face à ces constats, le rapport recommande de formaliser les cadres de partenariat, d'institutionnaliser le dialogue public–privé, de moderniser les infrastructures, d'actualiser les contenus pédagogiques, de renforcer la formation des enseignants, de développer l'alternance et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes. Il souligne également la nécessité d'un financement soutenu et d'une approche multipartite coordonnée, associant l'État, le secteur privé, les partenaires techniques et les établissements, pour faire de l'EFTP un véritable moteur d'inclusion sociale, d'innovation et de croissance économique durable en Afrique.

2. INTRODUCTION

Dans un contexte africain marqué par une transition démographique rapide, une montée préoccupante du chômage des jeunes et une transformation profonde des métiers sous l'effet de la mondialisation et de l'innovation technologique, la question de l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail s'impose comme un enjeu stratégique pour les politiques publiques. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), longtemps perçus comme une voie de relégation, tendent désormais à être repositionnés comme un levier central du développement humain et économique sur le continent. Cependant, cette réhabilitation de l'EFTP ne saurait être pleinement efficace sans une coopération étroite, durable et structurée entre les établissements de formation et les acteurs économiques. En effet, l'alignement des compétences acquises par les apprenants sur les besoins réels des entreprises implique un partenariat dynamique, réciproque et encore trop souvent insuffisamment développé entre deux mondes traditionnellement cloisonnés.

Ce rapport s'inscrit dans cette dynamique de renforcement des liens entre l'EFTP et le tissu économique local. Il propose une analyse comparative approfondie des pratiques de coopération entre établissements de formation et entreprises dans cinq pays africains aux contextes économiques et institutionnels divers : le Cameroun, le Kenya, Madagascar, le Burkina Faso et le Rwanda. Dans ce cadre, une question centrale guide cette étude : dans quelle mesure les dispositifs de coopération entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises permettent-ils de répondre efficacement aux besoins évolutifs du marché du travail en Afrique, et comment ces

partenariats peuvent-ils être renforcés pour favoriser une insertion durable des jeunes dans l'emploi ?

Pour y répondre, ce travail repose sur des enquêtes de terrain menées auprès d'entreprises ainsi que sur l'analyse des dispositifs existants. L'objectif est triple : dresser un état des lieux des modèles de coopération existants, identifier les forces et faiblesses propres à chaque pays, et formuler des recommandations adaptées en vue d'améliorer l'impact de l'EFTP sur l'insertion professionnelle des jeunes et sur la compétitivité des économies nationales.

En valorisant les expériences locales, les innovations en cours et les obstacles communs, ce rapport ambitionne de nourrir une réflexion stratégique partagée sur l'avenir de la formation professionnelle en Afrique, à la lumière des exigences croissantes du marché du travail et des aspirations à une transformation structurelle durable du continent.

3. ANALYSE DES CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES ET EDUCATIFS

Les contextes sociaux, économiques et éducatifs du Cameroun, du Kenya, de Madagascar, du Burkina Faso et du Rwanda présentent à la fois des similitudes structurelles et des particularités qui influencent directement la performance des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et leur capacité à coopérer efficacement avec le secteur privé. Ces pays sont confrontés à une pression démographique importante, marquée par une proportion très élevée de jeunes dans la population : elle atteint 77,9 % au Burkina Faso, 75 % au Kenya, 60 % à Madagascar et au Cameroun, et 50 % au Rwanda. Ce poids démographique représente à la fois une opportunité économique et un défi majeur en matière de formation et d'insertion. Si cette jeunesse est une ressource en devenir, elle est aussi exposée à un chômage massif, particulièrement élevé au Cameroun (74 %), à Madagascar (42 %) et au Kenya (35 %). Le Burkina Faso (34,5 %) et surtout le Rwanda (18,17 %) présentent des taux plus faibles, ce qui pourrait refléter une meilleure absorption par le tissu économique formel ou informel, ou encore un effet des politiques d'accompagnement à l'insertion.

La part de la population vivant en milieu rural est un autre facteur déterminant dans l'accès à l'EFTP. Les taux sont particulièrement élevés au Burkina Faso (77,9 %) et au Rwanda (71,2 %), ce qui pose des défis importants en matière d'infrastructures de formation, de mobilité des apprenants et de déploiement d'offres de stage en entreprise. À l'inverse, Madagascar (42

%), le Cameroun (70 %) et surtout le Kenya (38 %) disposent d'un tissu plus urbain, ce qui facilite théoriquement les partenariats avec les entreprises. Cependant, cette opportunité est largement entravée par la domination de l'économie informelle, qui concerne 80 % des travailleurs à Madagascar, au Cameroun et au Kenya, et jusqu'à 91,8 % au Burkina Faso. Le Rwanda, avec 24,1 %, se distingue nettement, preuve d'une politique active de formalisation de l'emploi. Cette informalité limite fortement la structuration des partenariats avec les EFTP, les entreprises informelles n'ayant ni les moyens ni la culture de l'accueil de stagiaires ou de la co-construction de curricula.

Sur le plan éducatif, l'accès à l'EFTP reste faible dans l'ensemble des pays. Le Kenya est le plus avancé avec un taux de 27 %, suivi du Cameroun (10 %), du Burkina Faso (9,8 %), de Madagascar (5 %), et du Rwanda, qui affiche un taux très bas (3,3 %), malgré un dispositif national structurant porté par le Rwanda TVET Board. Cette situation reflète des défis communs : perception négative de la formation technique, manque d'enseignants qualifiés, infrastructures vétustes, et inadéquation des contenus pédagogiques. Néanmoins, certains pays commencent à expérimenter des modèles prometteurs. Le Rwanda, par exemple, développe un système dual école-entreprise et investit dans la modernisation des équipements. Le Burkina Faso mise sur l'implication de professionnels dans les parcours et sur les stages longs, même si le financement reste un frein. Madagascar et le Cameroun comptent sur des projets appuyés par des bailleurs pour amorcer une structuration des partenariats. Quant au Kenya, son taux d'accès élevé à l'EFTP ne suffit pas à masquer des lacunes importantes en infrastructures et en ancrage industriel.

Enfin, la taille de la population active constitue un potentiel mobilisable : Madagascar (71,24 %), le Kenya (67 %), le Burkina Faso (65,09 %), le Cameroun (62,9 %) et le Rwanda (56 %) disposent d'un réservoir humain important, mais encore sous-valorisé. Sans une réforme en profondeur de la gouvernance de l'EFTP et une implication réelle des entreprises dans la formation et l'insertion, ces ressources humaines risquent de rester sous-employées, alimentant chômage, migration ou précarité.

En somme, bien que ces pays partagent des défis communs, notamment la jeunesse de leur population, l'informalité du travail, et le faible accès à l'EFTP, leurs trajectoires divergent selon la qualité de la gouvernance, la volonté politique, le niveau d'investissement et

l'ouverture à l'innovation dans la formation. Cette diversité de contextes appelle des solutions différenciées, adaptées à chaque réalité nationale comme l'indique le tableau suivant :

Rwanda	Madagascar	Kenya	Cameroun	Burkina	Situation Socio-économique
50	60	75	60	77,9	Population jeune
18,17	42	35	74	34,5	Chômage des jeunes
71,2	42	38	70	77,9	Population Rurale
24,1	80	80	80	91,8	Secteur informel
3,3	5	27	10	9,8	Accès à l'ETP
56	71,24	67	62,9	65,09	Pop-active

Tableau1: Tableau récapitulatif de la situation socio-économique et éducatifs

4. OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE

Ce rapport vise à analyser de manière comparative les modèles de coopération existants entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises dans cinq pays africains : le Cameroun, le Kenya, Madagascar, le Burkina Faso et le Rwanda. L'objectif principal est d'évaluer l'efficacité de ces partenariats dans le renforcement de l'employabilité des jeunes, l'amélioration de la qualité de la formation, et l'adaptation des compétences aux besoins réels du marché du travail. Le rapport cherche à identifier les bonnes pratiques, les limites structurelles, les conditions de succès et les défis persistants dans chacun des contextes nationaux étudiés. Il s'intéresse également à la contribution de ces modèles à la réduction du chômage des jeunes, au développement de l'entrepreneuriat et à l'inclusion socio-économique dans des environnements majoritairement marqués par une forte informalité du travail, un accès limité à l'EFTP et un fort déséquilibre entre l'offre de formation et la demande du marché.

Le périmètre de l'étude couvre plusieurs dimensions clés : la nature et le degré de formalisation des partenariats entre les EFTP et les entreprises ; les dispositifs de stages,

d'apprentissage en alternance, de mentorat et d'insertion ; la participation des professionnels du secteur privé dans l'élaboration des curricula et les activités pédagogiques ; l'environnement socio-économique et institutionnel dans lequel ces coopérations évoluent. Les critères d'analyse reposent sur la pertinence des dispositifs existants, leur impact sur l'insertion professionnelle des jeunes, la durabilité des partenariats, ainsi que l'intégration de l'innovation, des technologies émergentes et de l'approche orientée compétences.

5. MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de cette étude comparative sur les modèles de coopération entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises dans cinq pays d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Kenya, Madagascar et Rwanda), la méthodologie a reposé sur une exploitation rigoureuse des cinq rapports nationaux transmis via Google drive. Les données ont été collectées, centralisées et analysées à l'aide d'outils numériques, notamment Microsoft Excel et Power Query, afin d'assurer une structuration cohérente et une analyse comparative crédible.

La première étape a consisté en la collecte et la centralisation des données extraites manuellement et automatiquement des rapports. Ces données comprenaient des indicateurs quantitatifs (comme le taux de chômage des jeunes, l'accès à l'EFTP, ou le niveau d'informalité économique) ainsi que des éléments qualitatifs relatifs à la perception de la formation professionnelle, aux types de partenariats existants, à la qualité des équipements ou encore aux dispositifs d'alternance. L'ensemble des informations a été regroupé dans un classeur Excel unique, organisé par pays et par thématique.

Une deuxième phase de traitement a été réalisée à l'aide de Power Query. Ce processus a permis de nettoyer les données en supprimant les doublons afin de permettre une comparaison fiable entre les pays. Les données qualitatives ont été codifiées selon une échelle standardisée de 1 à 10, afin de les transformer en variables exploitables dans des analyses croisées.

Ensuite, des analyses descriptives ont été menées par le biais de tableaux comparatifs construits sous Excel. Ces tableaux ont permis une double lecture : transversale par pays et verticale par thématique. Des visualisations dynamiques (barres empilées) ont été générées pour illustrer les écarts et similitudes entre les pays de manière claire et pédagogique.

L'analyse a également permis de mettre en lumière certaines tendances et corrélations marquantes. Par exemple, un lien notable a été observé entre le faible accès à l'EFTP et les taux élevés de chômage des jeunes, ou encore entre l'absence de co-construction pédagogique et les difficultés d'insertion professionnelle. Ces corrélations ont permis d'identifier des défis transversaux communs, tels que l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché, le manque de matériel pédagogique moderne, la faible implication du secteur privé, ou encore l'absence de dispositifs d'alternance efficaces.

Enfin, sur la base des résultats consolidés, l'analyse a conduit à la formulation de recommandations stratégiques. Trois priorités majeures ont été identifiées : renforcer les partenariats école-entreprise à travers des cadres institutionnels formels et des démarches de co-construction ; moderniser les équipements pédagogiques et renforcer les compétences des formateurs ; intégrer progressivement les métiers émergents liés au numérique et à la transition écologique. Ces recommandations s'appuient directement sur les constats issus de l'analyse Power Query et sont validées par les tendances identifiées dans les données des cinq pays.

6. TYPES DE MODÈLES DE COOPÉRATION

L'analyse des cinq pays (Burkina Faso, Cameroun, Kenya, Madagascar, Rwanda) révèle que les modèles de coopération entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises sont multiples, hybrides et souvent évolutifs. Aucun pays ne s'appuie sur un modèle unique. En réalité, les formes de collaboration varient selon les secteurs, les régions, le niveau de structuration institutionnelle, ainsi que l'implication du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Au Rwanda, on observe un modèle intégré et dual en émergence. Grâce au leadership du Rwanda TVET Board, le pays développe progressivement une approche structurée de la formation en alternance, où les apprenants passent une partie de leur cursus en entreprise. Toutefois, cette organisation cohabite encore avec des formes plus ponctuelles ou peu formalisées, notamment dans les zones rurales ou les filières faiblement industrialisées, où l'on retrouve des partenariats de type coopératif, mais encore limités.

Le Kenya, quant à lui, se distingue par un modèle coopératif structuré, notamment dans les grandes zones urbaines et les secteurs porteurs (technologies, agriculture, artisanat). Des entreprises participent à l'élaboration des contenus de formation, au recrutement des formateurs et à l'accueil des stagiaires. Cependant, dans certaines régions, des expériences pilotes d'alternance plus formelle témoignent d'une transition vers un modèle dual, bien que celle-ci ne soit pas encore généralisée.

À Madagascar, le modèle dominant est de type incitatif, basé sur des projets ponctuels soutenus par des bailleurs internationaux (AFD, OIT, GIZ). Ces initiatives offrent des opportunités de collaboration école-entreprise bien encadrées, mais elles restent localisées et rarement intégrées dans une stratégie nationale pérenne. En dehors de ces projets, les partenariats tendent à être informels et opportunistes, sans cadre juridique ni mécanismes de suivi.

Le Cameroun repose principalement sur un modèle informel, caractérisé par des partenariats peu structurés et souvent ponctuels. La majorité des coopérations se limitent à des stages ou visites d'entreprises, sans implication réelle dans la co-construction pédagogique. Toutefois, dans certains pôles industriels (comme la mécanique ou l'électricité), des formes plus coopératives émergent, indiquant une volonté partielle de structuration, mais encore trop marginale pour transformer le système dans son ensemble.

Enfin, le Burkina Faso illustre un cas typique de modèle informel, aggravé par l'ampleur du secteur informel (91,8 % de l'économie) et une très faible capacité de régulation. Néanmoins, certaines régions bénéficient de programmes incitatifs ou de projets de développement qui amorcent une dynamique de coopération, souvent dans les secteurs agricoles ou artisanaux. Ces expériences restent cependant isolées et insuffisamment institutionnalisées.

Pays	Type(s) de modèle dominant(s)	Caractéristiques clés	Niveau de structuration
Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Intégré ⊕ Dual en émergence 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en alternance en développement - Cadre institutionnel structuré (RTB) - Implication progressive des entreprises - Plateformes numériques 	Élevé
Kenya	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Coopératif structuré ⊕ Alternance 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration entreprises-écoles dans la conception des contenus - Alternance en projets pilotes - Implication urbaine forte 	Moyen à élevé
Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Incitatif (projets externes) ⊕ Informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Basé sur des projets financés par des bailleurs - Peu de formalisation - Faible régulation publique hors projets 	Faible à moyen
Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Informel ⊕ Coopératif partiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats ponctuels - Faible implication dans la co-construction pédagogique - Bonne volonté mais peu de cadre légal 	Faible
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Informel ⊕ Incitatif localisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte présence de l'informel (91,8 %) - Quelques projets dans l'artisanat et l'agriculture - Absence de stratégie nationale coordonnée 	Très faible

Tableau 2 : Fiche synthétique de la Typologie des modèles de coopération EFTP–Entreprises (par pays)

En résumé, le Rwanda et le Kenya présentent les schémas de coopération les plus avancés et prometteurs, avec des éléments du modèle intégré. À l'inverse, le Cameroun, Madagascar et le Burkina Faso sont encore largement tributaires de formes informelles ou dépendantes de projets externes. Cette diversité de modèles souligne l'importance d'une stratégie nationale sectorielle claire, accompagnée de mécanismes de coordination entre les établissements de formation, les entreprises, et les décideurs publics, afin d'assurer une meilleure adéquation formation-emploi dans chaque contexte.

7. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES MODELES DE COOPERATION

Les modèles de coopération entre les établissements d'enseignement technique et professionnel (EFTP) et les entreprises présentent une diversité d'approches et de maturité selon les pays.

Le Rwanda se distingue par un modèle institutionnalisé et en évolution, avec une formation duale croissante et un cadre coordonné sous la supervision du Rwanda TVET Board. Ce dispositif permet une meilleure intégration des compétences pratiques dans les programmes,

bien que l'accès à l'EFTP reste limité, et que les équipements soient encore insuffisants en zone rurale. Sur le plan entrepreneurial, les actions sont embryonnaires mais structurées.

Le Kenya, quant à lui, dispose d'un système de coopération structuré, avec l'implication des entreprises dans la co-construction des curricula et des projets d'alternance prometteurs. L'intégration partielle de l'éducation financière et de l'entrepreneuriat est un atout, même si les inégalités territoriales et le manque de financement freinent l'universalisation de ces avancées.

À Madagascar, la coopération repose surtout sur des projets pilotes soutenus par des bailleurs internationaux, ce qui engendre une innovation ponctuelle mais peu durable. Les partenariats restent informels et déconnectés d'un cadre national structurant. Le manque de suivi, de coordination, et l'absence de soutien à l'auto-emploi limitent fortement l'impact éducatif et entrepreneurial.

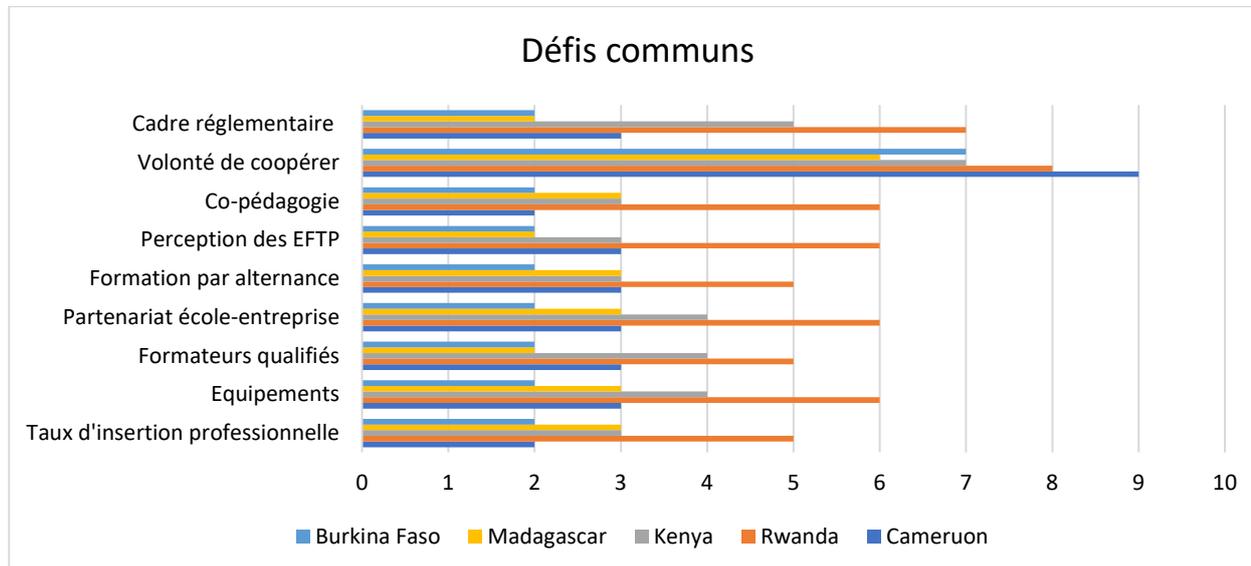
Au Cameroun, la coopération école-entreprise reste informelle mais bénéficie d'une volonté manifeste des entreprises à collaborer, notamment à travers des stages, forums ou mentorat. Cependant, l'absence de cadres juridiques, la faiblesse des infrastructures, et la perception négative de l'EFTP affaiblissent les résultats sur l'employabilité. L'impact sur l'entrepreneuriat est marginal, car peu structuré et très peu accompagné.

Enfin, au Burkina Faso, le modèle de coopération est encore embryonnaire mais montre un potentiel dans certaines filières comme l'artisanat et l'agroalimentaire. Des initiatives locales émergent autour de la co-construction de curricula et l'implication de professionnels. Toutefois, le manque de coordination nationale, de financements et de dispositifs pérennes freine l'institutionnalisation de ces efforts. Sur l'éducation, les effets sont localisés, et sur l'entrepreneuriat, l'absence d'accompagnement post-formation limite les résultats.

Pays	Modèle de coopération	Forces principales	Faiblesses principales	Impact sur l'éducation	Impact sur l'entrepreneuriat
Rwanda	Formation duale + cadre institutionnel (RTB)	Cadre structuré, alternance, implication des entreprises	Faible accès à l'EFTP, équipements inégaux	Forte adéquation formation–emploi	Modules initiaux, manque de soutien entrepreneurial structuré
Kenya	Coopératif structuré + alternance	Co-construction des curricula, intégration soft skills	Inégalités territoriales, financement limité	Bonne articulation théorie/pratique	Présence d'éducation financière mais manque d'accompagnement
Madagascar	Modèle incitatif (projets bailleurs), informel	Innovations locales, formation en alternance (pilote)	Coopération non institutionnalisée, dépendance à l'externe	Hétérogène, dépend du projet	Très faible, manque de stratégie nationale
Cameroun	Modèle informel, participation volontaire	Volonté d'engagement des entreprises, forums, mentorat	Infrastructures faibles, manque de formalisation	Faible adéquation formation–emploi	Faible structuration entrepreneuriale
Burkina Faso	Modèle localisé, co-construction partielle	Innovations locales, implication des praticiens	Budget limité, manque de coordination nationale	Expériences positives locales mais non généralisées	Initiatives isolées, peu de soutien post-formation

Tableau 3 : Fiche synthétique forces et faiblesses des modèles de coopération.

8. IDENTIFICATION DES AXES D'AMELIORATION



Graphique: défis communs

Le graphique en barres présente une comparaison des principaux défis rencontrés par cinq pays africains, le Burkina Faso, Madagascar, le Kenya, le Rwanda et le Cameroun, dans le cadre de la coopération entre les établissements de formation techniques et professionnels

(EFTP) et les entreprises. Neuf défis sont évalués, chacun sur une échelle allant jusqu'à 10 selon son importance perçue ou sa gravité.

Parmi eux, la volonté de coopérer apparaît comme le défi le plus critique, avec des scores particulièrement élevés au Rwanda (9), au Cameroun (7) et au Burkina Faso (7). Cela traduit un manque d'engagement mutuel et de confiance entre les établissements de formation et les entreprises, freinant la mise en place de partenariats efficaces.

De plus, les difficultés liées au partenariat école-entreprise et à la formation par alternance, notées entre 5 et 6 dans la plupart des pays, révèlent une coopération encore insuffisamment structurée. Le déficit de stages et de dispositifs d'immersion limite l'acquisition de compétences pratiques adaptées aux besoins du marché.

Par ailleurs, les enjeux liés à la co-pédagogie et à la perception des EFTP, avec des scores intermédiaires notamment au Cameroun et au Rwanda, témoignent de représentations encore négatives à l'égard de la formation professionnelle, ainsi que d'un manque d'approche pédagogique collaborative entre acteurs éducatifs et économiques.

Les défis relatifs aux formateurs qualifiés et aux équipements sont également notables, avec des scores avoisinant 4 à 5, ce qui met en évidence un déficit de ressources humaines compétentes et un manque d'infrastructures modernes dans les établissements.

Enfin, le taux d'insertion professionnelle reste un enjeu majeur dans tous les pays, les résultats indiquant que l'intégration des jeunes sur le marché du travail demeure difficile, souvent en raison d'un décalage entre les compétences acquises et les attentes des employeurs. Bien que le cadre réglementaire soit perçu comme un obstacle moins prioritaire, il constitue malgré tout un levier essentiel : s'il est flou ou inadapté, il peut freiner la mise en œuvre de partenariats durables et efficaces entre les EFTP et les entreprises.

9. RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION

L'analyse comparative des défis communs aux cinq pays étudiés (Burkina Faso, Madagascar, Kenya, Cameroun et Rwanda) met en évidence plusieurs axes prioritaires d'amélioration visant à renforcer l'efficacité des modèles de coopération entre établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises. Ces

axes, fondés sur les données illustrées dans le graphique « Défis communs », reflètent les faiblesses structurelles partagées et les leviers à activer pour un meilleur impact éducatif et entrepreneurial.

a. Renforcement du cadre réglementaire et de la gouvernance

Le graphique montre que plusieurs pays, notamment le Burkina Faso et Madagascar, enregistrent des notes très faibles sur la dimension « cadre réglementaire », traduisant une absence de lois claires ou de dispositifs formels encadrant les partenariats. Cette faiblesse compromet la pérennité des initiatives existantes. Il est donc essentiel d'instaurer des cadres juridiques solides, accompagnés d'institutions de pilotage dédiées, capables d'assurer le suivi et l'évaluation des coopérations école-entreprise. À l'image du Kenya, qui présente une note relativement plus élevée, des politiques publiques ciblées permettent une meilleure institutionnalisation.

b. Déploiement de la formation par alternance et de la co-pédagogie

La formation en alternance reste sous-utilisée, avec des scores moyens à faibles dans la majorité des pays. Le Rwanda et le Cameroun, malgré une bonne volonté de coopérer, ne parviennent pas encore à intégrer pleinement l'entreprise dans les processus pédagogiques. Développer des dispositifs d'apprentissage intégrant des périodes de formation en entreprise, co-construire les curricula avec les employeurs et impliquer les professionnels dans la formation sont des pistes clés pour rendre les parcours plus pratiques, adaptatifs et professionnalisants.

c. Modernisation des infrastructures et équipements

Le déficit d'équipements pédagogiques modernes est généralisé, comme le montre le graphique avec des scores uniformément bas (autour de 2 à 3). Cette situation limite les compétences pratiques des apprenants. Les investissements publics et privés doivent donc être réorientés vers la rénovation des plateaux techniques, l'introduction de technologies numériques dans l'apprentissage, ou encore le recyclage de matériel industriel à usage pédagogique.

d. Renforcement des compétences des formateurs

Le manque de formateurs qualifiés représente un obstacle majeur à la qualité de l'enseignement professionnel. Les scores obtenus (souvent autour de 2 ou 3) indiquent une insuffisance de formation continue et de liens avec les réalités industrielles. Une stratégie efficace consisterait à renforcer les capacités des enseignants via des stages en entreprise, des formations certifiantes, ou encore le recrutement d'experts sectoriels dans les établissements.

e. Amélioration de la perception sociale de l'EFTP

Un autre défi majeur illustré par le graphique est la perception négative de l'EFTP, surtout à Madagascar et au Cameroun. Les familles et les jeunes considèrent encore les filières techniques comme un choix par défaut. Il est urgent de revaloriser l'image de ces parcours à travers des campagnes nationales, des success stories, des concours d'innovation ou des plateformes de visibilité des jeunes diplômés.

f. Renforcement de l'insertion professionnelle et de l'esprit d'entrepreneuriat

Enfin, la faiblesse des taux d'insertion professionnelle témoigne d'un décalage persistant entre l'offre de formation et les besoins du marché. Pour y remédier, il est impératif d'actualiser les curricula selon les besoins sectoriels locaux, de renforcer les partenariats avec les entreprises pour favoriser l'embauche, et de promouvoir l'entrepreneuriat à travers des modules dédiés, des incubateurs ou des formations à la gestion d'entreprise.

Axe	Constat	Actions Recommandées
Gouvernance & cadre réglementaire	Partenariats peu institutionnalisés	Élaborer des cadres juridiques, créer des unités de liaison, formaliser les accords
Formation par alternance & co-pédagogie	Alternance rare, co-animation absente	Co-construction des programmes, implication des professionnels, tutorat partagé
Infrastructures & équipements	Ateliers mal équipés	Investissements, mécénat industriel, formation en ligne mobile
Capacités des formateurs	Faible qualification et lien avec l'industrie	Formation continue, échanges école-entreprise, recrutement ciblé
Perception sociale de l'EFTP	Image dévalorisée auprès des jeunes et parents	Campagnes de valorisation, événements publics, témoignages d'anciens diplômés
Insertion & entrepreneuriat	Inadéquation formation-emploi	Études de marché, éducation entrepreneuriale, incubateurs dans les centres de formation

Tableau 4 : Fiche Synthétique – Axes d'Amélioration

10. CONCLUSION

Au terme de cette étude comparative menée dans cinq pays d'Afrique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Kenya, Madagascar et le Rwanda, il apparaît que les modèles de coopération entre les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et les entreprises représentent un levier stratégique encore insuffisamment mobilisé pour répondre aux défis persistants liés à l'employabilité des jeunes, à l'adéquation formation-emploi et au développement de l'entrepreneuriat local. Si tous les pays étudiés partagent des contraintes structurelles communes, forte prédominance de l'économie informelle, taux élevé de chômage des jeunes, accès restreint à des formations de qualité et sous-équipement chronique des centres de formation, certains pays, notamment le Kenya et le Rwanda, se distinguent par des initiatives innovantes en matière de formation en alternance, de co-pédagogie et d'implication du secteur privé. Ces pratiques, bien qu'encourageantes, restent toutefois marginales, souvent limitées à des projets pilotes financés par des partenaires extérieurs et insuffisamment intégrées dans des stratégies nationales pérennes.

L'étude a permis de classifier plusieurs modèles de coopération ; stages conventionnels, formation par alternance, co-construction des programmes, comités mixtes école-entreprise ; et de les évaluer selon leur efficacité pédagogique et leur contribution à l'employabilité ou à l'entrepreneuriat. Il ressort que, malgré leur pertinence, ces modèles souffrent de faiblesses récurrentes : absence de cadre réglementaire formel, pénurie de formateurs qualifiés, équipements obsolètes, et perception encore dévalorisante de l'EFTP dans les sociétés concernées. Ces constats convergent vers cinq axes d'amélioration prioritaires : (1) la création de cadres juridiques clairs et favorables aux partenariats public-privé, (2) le renforcement des dispositifs d'alternance et de co-pédagogie, (3) l'investissement dans la formation des formateurs et la modernisation des infrastructures, (4) la valorisation de l'image des filières techniques et professionnelles, et (5) l'institutionnalisation d'une culture de dialogue entre les acteurs publics et privés.

Toutefois, l'étude n'a pas été exempte de limites, notamment méthodologiques et opérationnelles. Malgré une approche fondée sur la triangulation des sources (rapports nationaux, données statistiques, enquêtes qualitatives), des disparités dans la qualité, la disponibilité et l'harmonisation des données ont affecté la comparabilité entre pays. Le cas

du Burkina Faso est particulièrement révélateur. Les difficultés rencontrées dans la mobilisation des entreprises — malgré les multiples relances, appels téléphoniques et visites de terrain — ont entraîné une faible collecte de données primaires, restreignant l'exploitation qualitative du terrain. Ce manque d'adhésion souligne la nécessité d'ancrer les dispositifs d'enquête dans des réseaux locaux solides et de prévoir, en amont, des mécanismes formels de collaboration avec les acteurs économiques.

En conclusion, cette étude confirme que le renforcement des partenariats entre les EFTP et les entreprises est un facteur clé pour relever les défis économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays d'Afrique. Pour que ces coopérations jouent pleinement leur rôle de catalyseur de compétences, d'emploi et d'innovation, une approche systémique, multisectorielle et concertée est indispensable. Cela implique la mise en œuvre de politiques publiques volontaristes, soutenues par des stratégies nationales claires et adaptées, mais aussi un engagement fort des acteurs économiques, des établissements de formation et des partenaires sociaux. Enfin, la pérennisation des efforts nécessite une institutionnalisation des pratiques de suivi-évaluation, une professionnalisation des démarches de collecte de données, et un renforcement de la confiance entre les mondes de la formation et de l'entreprise. À ces conditions, l'EFTP pourra devenir un pilier central du développement inclusif, durable et résilient en Afrique.

11. RÉFÉRENCES

- AFD. (2022). *L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Afrique : défis et perspectives*. Agence Française de Développement.
- FSSP Madagascar. (2021). *Capitalisation des partenariats entre centres de formation professionnelle et entreprises. Rapport de synthèse*.
- GIZ. (2021). *Rapport d'évaluation du programme de coopération EFTP–secteur privé à Madagascar*. Antananarivo : GIZ Madagascar.
- GIZ. (2021). *Renforcement des capacités dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (EFTP) – Rapport de mission*. GIZ Madagascar.
- Hofmann, C., Zelenka, M., Savadogo, B., & Okolo, W. L. A. (2022). *Comment renforcer les systèmes d'apprentissage professionnel informels pour un meilleur avenir du travail ?* (Document de travail n° 49). Organisation Internationale du Travail.

- Huet, J. M. (2024). *L'intelligence artificielle et la digitalisation de l'enseignement : des leviers essentiels pour l'avenir de la formation en Afrique. Communication, technologies et développement*, (16).
- ILO. (2020). *Skills for Employment Policy Brief: Madagascar*. Genève : International Labour Organization.
- ILO. (2020). *Skills for a Resilient Youth: Technical and Vocational Education and Training (TVET) in Africa*. Genève : International Labour Organization.
- INSTAT. (2022). *Annuaire statistique de Madagascar 2022*. Antananarivo : Institut National de la Statistique.
- METFP. (2021). *Plan stratégique national pour la formation professionnelle 2021–2025*. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Madagascar.
- MINEFOP. (2017). *Politique nationale de l'emploi du Cameroun*. Yaoundé : Gouvernement du Cameroun.
- MINEFOP. (2023). *Annuaire statistique 2022 de la formation professionnelle au Cameroun*. Yaoundé : Gouvernement du Cameroun.
- MINEPAT, MINEDUB, MINESEC, et al. (2013). *Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF)*. Yaoundé : Gouvernement du Cameroun.
- Mporananayo, N. (2022). *Impact of integrating Technological, Pedagogical and Content Knowledge on teaching in Rwanda TVET Sector: A Case of Integrated Polytechnic Regional Colleges* (Doctoral dissertation, The Open University of Tanzania).
- Niyonasenze, S., Nzabwirwa, W., & Nizeyimana, G. (2025). *Quality Assurance as a Driver for Enhancing Quality Training Provision in TVET Schools, Rwanda*. *Open Access Library Journal*, 12, 1–17.
- OIT. (2021). *Des compétences pour une jeunesse résiliente : Promouvoir l'emploi des jeunes par le biais de partenariats*. Organisation Internationale du Travail.
- OIT. (2022, 11 août). *La reprise de l'emploi des jeunes tarde à se faire sentir, selon l'OIT*. Genève : Organisation Internationale du Travail.
- Rabearisoa, L. (2021). *Rôle des acteurs privés et confessionnels dans l'EFM malgache*.
- Rakotondramboa, M. (2021). *La coopération EFM-entreprises à Madagascar : enjeux et perspectives*. *Revue Malgache de l'Éducation et de la Formation*, 12(1), 45–58.
- Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2017). *Les défis du développement économique à Madagascar*. Paris : IRD Éditions.
- République du Cameroun. (2020). *Stratégie nationale de développement 2020–2030 (SND30)*. Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

- République du Kenya. (2007). *Kenya Vision 2030*. Nairobi : Government Printer.
- Tusiime, M. R., Ndayambaje, I., & Ndiokubwayo, K. (2024). *Tracing Rwandan TVET Graduates' Competences and Employability with their Potential Employers' Satisfaction*. *Journal of African Research and Developmental Studies*, 1(1).
- UNESCO. (2019). *Transforming Technical and Vocational Education and Training for Sustainable Development*. UNESCO Publishing.
- UNESCO. (2020). *Technical and Vocational Education and Training in Madagascar: Country Profile*. Paris : UNESCO-UNEVOC.
- UNDP. (2022). *Human Development Report 2021/2022: Uncertain times, unsettled lives*. United Nations Development Programme.
- World Bank. (2020). *Improving the Quality of Technical and Vocational Education: Lessons from Africa*. World Bank Group.
- World Bank. (2022). *Investing in Youth: Madagascar Labor Market Report*. Washington, D.C. : World Bank Group.
- World Bank. (2022). *Madagascar Economic Update: Investing in Human Capital for Inclusive Growth*. Washington, D.C. : World Bank Group.